

Villeneuve la Comtesse Environnement

51 route départementale 150, 17 330 Villeneuve la Comtesse

Association loi 1901 – Reconnue par la Préfecture de Charente Maritime – J.O. du 17 novembre 2011

Plus de 30 éoliennes industrielles autour de Villeneuve la Comtesse,

Le nombre de projets d'installation de zones industrielles d'éoliennes explosent :

- 5 éoliennes de 2 MW et de 130 m de hauteur en opération à Migré,
- 7 éoliennes de 2 MW et de 130 m en attente de construction à Villeneuve la Comtesse / Vergné (*),
- 6 éoliennes de 2 MW de 130 m en attente de construction à Villeneuve la Comtesse / Coivert (**),
- 10 éoliennes de **3,3 MW et de 150 m** en projet entre St Etienne la Cigogne et Beauvoir sur Niort,
- **5 nouvelles éoliennes de 3,6 MW et de 180 m en projet à Villeneuve la Comtesse et Vergné.**

Pourquoi les mairies de Villeneuve et Vergné dissimulent-elles ce 3^{ème} projet depuis 2011?

Les citoyens exigent de leurs élus de la TRANSPARENCE !

Malgré plus de 80 plaintes d'habitants contre les éoliennes industrielles de Migré et de Marsais, certains maires s'obstinent à livrer nos communes aux promoteurs éoliens. Les habitants de Villeneuve la Comtesse et de Vergné subiront tous les désavantages de cette démesure : massacre du paysage, bruit, dévalorisation des maisons, risques sur la santé, ... et ne bénéficieront directement d'aucune retombée économique (emplois) ou financière. Les recommandations de protection des Monuments Historiques (absence de co-visibilité), les recommandations de l'Académie de Médecine (distance de 1 500 m avec les habitations) n'ont pas été respectées. Le public a été exclu de toute participation à ces projets éoliens contrairement aux conventions nationales, européennes et internationales.

Les 5 éoliennes de Migré suffisent aux besoins locaux ! Des habitants, l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement » et le Collectif « Villeneuve-Coivert » ont déposé des recours auprès du Tribunal de Bordeaux contre les projets Villeneuve la Comtesse / Vergné (*) et Villeneuve la Comtesse / Coivert (**). Les promoteurs éoliens ne construisent pas les deux zones industrielles de peur de se voir retirer les autorisations accordées.

Partout où la population se bat, les promoteurs éoliens reculent !

Rejoignez « Villeneuve la Comtesse Environnement » contre ce nouveau projet. L'association est à votre disposition pour toute explication. Contactez-nous, à VLC.Environnement@free.fr, pour être informé et pour préparer les prochains recours contre ces projets destructeurs. Demandez la lettre type pour actionner la « Protection Juridique » de votre assurance comme l'ont fait les deux collectifs pour financer les recours engagés.

Nous irons jusqu'au bout des moyens légaux pour protéger notre cadre de vie !

--- ✂ --- **Défendez-vous et rejoignez-nous en renvoyant votre bulletin à : --- ✂ ---**
Villeneuve la Comtesse Environnement, Michel SOULARD, 22 rue St Amans 31130 Balma.

Je suis d'accord avec les actions de l'association « VLC Environnement » contre l'implantation de plus de 30 éoliennes industrielles encerclant mon cadre de vie et je veux être informé de la situation régulièrement.

J'adhère à l'association « VLC Environnement » en versant ma cotisation (10 € par personne ; 15 € par famille) en chèque à l'ordre de « VLC Environnement »,

Je soutiens financièrement « VLC Environnement » en faisant un don à l'association de €

Je rejoins le collectif contre le nouveau projet éolien à Villeneuve la Comtesse et Vergné, je participerai au dépôt d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers parce que ma qualité de vie, mon environnement et mon habitation seront dévalués par cet excès de projets d'éoliennes industrielles sur ma commune,

Je participerai, grâce la « Protection Juridique » de mon assurance « Responsabilité Civile », au dépôt d'un recours au Tribunal Administratif de Poitiers. Je demande la lettre type pour actionner ma « Protection Juridique ».

Nom et Prénoms des membres de ma famille :

Adresse

Email de contact: (en majuscules, SVP)